

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence – SDIS 04 – est un établissement public autonome. Il concourt avec les autres acteurs concernés à la protection des biens et des personnes, à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'au secours d'urgence.

Pour mener à bien ses missions, le SDIS 04 s'appuie sur :

- 1600 agents sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels, fonctionnaires territoriaux ;
- Un maillage territorial de 41 centres d'incendie et de secours répartis en 5 compagnies (Castellane, Digne-les-Bains, Forcalquier, Manosque et Barcelonnette / Sisteron) ;
- Plusieurs sites spécialisés : un centre de formation et de réalité virtuelle, un état-major, une pharmacie à usage intérieur.

Notre établissement est susceptible de recruter à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025 un sapeur-pompier professionnel du grade de caporal(e) de sapeurs-pompiers professionnels (ou inscrit(e) sur liste d'aptitude) afin d'assurer les fonctions d'équipier et de renforcer les équipes opérationnelles du centre d'incendie et de secours de Manosque.

Le centre d'incendie et de secours de Manosque relève de la compagnie de Manosque qui regroupe 9 centres d'incendie et de secours.

Le centre d'incendie et de secours de Manosque est un centre mixte qui possède une école de JSP et compte un effectif de 138 sapeurs-pompiers.

### Missions principales :

L'agent, en service opérationnel, est en gardes postées et il participe à l'activité opérationnelle du centre d'incendie et de secours ainsi qu'aux tâches techniques et administratives. Au sein d'une équipe, il intervient dans le cadre d'opérations de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement, d'extinction des incendies.

- Engagement des moyens d'intervention : recevoir et exécuter les ordres et les consignes, rendre compte à la hiérarchie, appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives, s'équiper de la tenue et des matériels conformes aux consignes et adaptés à la mission, mise en œuvre des techniques opérationnelles et les matériels liés, évoluer en milieu hostile, appliquer les règles et consignes et mettre en œuvre les dispositifs de sécurité des usagers, porter assistance à la médicalisation des victimes ;
- Réalisation d'interventions diverses, de protection et de lutte contre les sinistres ;
- Participation au maintien de la capacité opérationnelle : vérifier le bon fonctionnement et la capacité opérationnelle des matériels, l'armement des engins, les moyens de communication, procéder au réarmement au reconditionnement au nettoyage et à la désinfection des matériels et engins, conduire les opérations d'entretien et de maintenance, prendre connaissance des consignes opérationnelles, participer aux manœuvres et aux exercices de maintien des aptitudes physiques, s'assurer de sa capacité opérationnelle, participer aux opérations de fin d'intervention ;
- Participation aux retours d'expériences.

### Compétences souhaitées :

- Connaissances des procédures et règlements opérationnels, des plans de secours d'intervention, des techniques d'intervention : consignes, procédures, cadre réglementaire ;
- Très bonne connaissance du volontariat ;
- Spécialisation possible en fonction du type d'intervention ;
- Bonne connaissance et règles d'emplois des matériels, outils cartographiques ;
- Notions d'anatomie et de physiologie atteintes et détresses du corps humain ;



- Connaissances des fonctions, utilisations et armement des véhicules de secours, des agrès et matériels ;
- Connaissances des phénoménologies de l'incendie, techniques de lutte contre l'incendie ;
- Bonne connaissance des procédures de nettoyage et désinfection des matériels et engins ;
- Être titulaire du permis VL.

#### **Régime de travail :**

- Principe général du régime de travail annuel en gardes de 12 heures diurnes : 3 gardes de 12 heures/jour réparties sur 3 jours ouvrés consécutifs ou non, soit annuellement 134 gardes de 12 heures à effectuer par agent à temps complet et à temps plein. Ces gardes de 12 heures sont planifiées trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

#### **Conditions de travail et régime indemnitaire :**

- Régime indemnitaire statutaire ;
- Prestations sociales : COS, participation à la protection sociale complémentaire, CNAS, repas fourni durant la garde ;

Pour toutes informations complémentaires relatives au poste, contacter le lieutenant-colonel Henri COUVÉ, chef de groupement compétences et potentiel humains.

Tél : 04.92.30.89.32 ou à l'adresse courriel suivante [hcouve@sdis04.fr](mailto:hcouve@sdis04.fr)

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, devront être adressées au plus tard le 6 octobre 2025 à :

Monsieur le Président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
95, avenue Henri Jaubert – CS 39008  
04990 Digne les Bains cedex 9

Pour information, la période des entretiens de recrutement est fixée le 23 octobre 2025.

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL  
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**COLONEL SYLVAIN BESSON**

